

DIAGNOSTIC	MON BIEN IMMOBILIER	OUI*	OBJET DU DIAGNOSTIC
PLOMB	A-t-il été construit avant 1949 ?		Détecter la présence de plomb dans les peintures et revêtements. Lutte contre le saturnisme
AMIANTE	Le permis de construire a-t-il été déposé avant 1997 ?		Détecter la présence de matériaux et produits contenant de l'amiante
TERMITES	Est-il dans une zone infestée délimitée par arrêté préfectoral ?		Détecter la présence de termites et d'autres agents de dégradation biologique des bois
CARREZ	Est-il à usage d'habitation dans une copropriété ?		Informers les acquéreurs sur la superficie de leur futur logement
ELECTRICITE	Mon installation électrique a-t-elle plus de 15 ans ?		Détecter les risques pour la sécurité des occupants
GAZ	Mon installation gaz a-t-elle plus de 15 ans		Détecter les risques pour la sécurité des occupants
ERNT	Mon logement est concerné par l'ERNT		Informers les acquéreurs et les locataires sur les risques naturels et technologiques
DPE	Mon logement est concerné par le DPE !		Informers les acquéreurs sur les consommations des logements et les émissions de gaz à effet de serre

*si « oui » diagnostic à faire (sous réserve de document(s) justifiant la non obligation du diagnostic)